



Urgence écologique : la recherche à l'épreuve

Du projet de site au projet expérimental de territoire :

le cheminement du Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets

Alors que le territoire rural du Morvan dans lequel s'insère le site archéologique de Bibracte porte déjà la marque des effets du changement climatique, comment le lieu patrimonial et l'équipe qui l'anime pouvaient-ils contribuer à faire face aux défis posés par l'urgence écologique? C'est en cultivant une compétence d'animation de communauté scientifique inscrite dans les gènes de l'équipe qu'on s'est engagé dans l'action, pour élargir progressivement l'assiette territoriale et le champ disciplinaire du projet de site¹.

VINCENT GUICHARD

Directeur général de Bibracte
Établissement public de coopération
culturelle (EPCC)

Un projet territorial expérimental

C'est pour mettre sur pied et animer dans la durée un programme de recherche archéologique international qu'a été mis en place par étapes depuis 1984 l'établissement public gestionnaire du mont Beuvray, site de l'antique Bibracte². Le contexte territorial est une région de basse montagne à faible densité de population, largement investie par la forêt qui a bénéficié de la déprise agricole continue du xx^e siècle. Les systèmes de production agricole et sylvicole à visée productiviste qui y ont été mis en place depuis le

milieu du xx^e siècle peinent à s'adapter aux nouvelles conditions socio-économiques et climatiques, avec même une acceptabilité sociale de plus en plus difficile pour la sylviculture en raison de son impact paysager. À l'inverse, la popularité accrue du tourisme vert et de proximité, avec un impact positif de la pandémie, se traduit par un frémissement de l'économie présente, mais son développement est freiné par les faiblesses des services. Enfin, l'exode rural cumulé à l'arrivée de populations nouvelles « néo-rurales » pose le problème de la cohésion sociale du territoire. Face à ces enjeux, le massif du Morvan, situé aux confins de quatre départements, a été organisé dès 1970 en parc naturel régional, mais l'action du parc souffre de l'écartèlement de son territoire entre de nombreuses collectivités territoriales, ce que la loi NOTRe de 2015³ n'a fait que renforcer en donnant plus de poids aux communautés de communes.

Un ancrage dans le paysage

L'engagement du gestionnaire dans la politique des Grands Sites de France (GSF), légitimée par le fait que le mont Beuvray est protégé au titre des Sites, a servi de support, pour ne pas dire de prétexte, pour initier un projet territorial qui est envisagé comme un laboratoire d'expérimentation du parc régional. Pour cela, on s'appuie résolument sur ce qui est le fondement de la politique GSF, à savoir la démarche paysagère,

1. La présente contribution s'appuie sur le travail d'un collectif mobilisant les habitants et les élus de douze communes rurales et des experts issus de différents champs professionnels et scientifiques, sous la houlette d'une équipe opérationnelle regroupant pour tout ou partie de leur temps de travail une douzaine de chargés de mission et de bénévoles issus de plusieurs organismes. Les organismes partenaires sont en 2024 (hors programme de recherche archéologique sur le mont Beuvray) : AgroParisTech (UFR Agriculture comparée, Palaiseau), et Laboratoire SILVA, Nancy), Association CHEMINS (Glux-en-Glenne), Chambres d'agriculture de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, Ethnopôle de la Maison du

patrimoine oral de Bourgogne (Anost), Groupement d'intérêt écologique et économique du mont Beuvray, Institut des sciences de la Terre d'Orléans (UMR CNRS 7327), Laboratoire Archéorient (UMR CNRS 5133, Lyon), Laboratoire Biogéosciences (UMR CNRS 6282, Dijon), Laboratoire de géographie physique (UMR CNRS 8591, Paris), Office national des forêts, Parc naturel régional du Morvan, Réserves naturelles de France, SAFER de Bourgogne-Franche-Comté, Unité de service MOSAIC (Muséum national d'histoire naturelle, Paris), Université Mendel/Faculté de foresterie (Brno), Université de Grenoble/MEMOLab. Pour en savoir plus : <https://grandsite-bibracte-morvan.fr/> (consulté le 20 mars 2024).

2. Vincent Guichard, « Bibracte : la deuxième vie d'une ville gauloise », *Culture et Recherche*, n° 142, 2022, p. 113-117.

3. Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030985460/> (consulté le 20 mars 2024).



Coupe rase d'une parcelle d'épicéas dans l'enceinte de la ville antique de Bibracte, à la suite de l'attaque massive d'un parasite, le scolyte, sur un peuplement affaibli par les sécheresses répétées.

entendue comme « un processus collectif où l'avis de chacun est pris en compte, dont la spécificité territoriale est le point de départ, le substrat écologique et le continuum historique le fondement, et qui est capable d'imaginer des projets complexes où l'attachement aux lieux alimente leur capacité de développement durable », selon une définition empruntée au collectif des Paysages de l'après-pétrole qui met en exergue les vertus de cette approche, également soulignées par la convention européenne du paysage : appréhension holistique des enjeux d'un territoire et capacité à mobiliser les parties prenantes à partir d'un attachement partagé, dont la dimension affective complète ainsi utilement la notion de dépendance mise en avant ces dernières années par Bruno Latour pour reconnecter le monde « dans lequel on vit » au monde « dont on vit »⁴. Le patrimoine dans son acception la plus large peut être mobilisé pour servir ce projet, en considérant sa capacité à devenir un commun, au sens où on l'entend depuis les travaux pionniers d'Elinor Ostrom⁵, à savoir une ressource qui suscite un attachement partagé auprès d'un groupe de personnes qui en assure la gestion en se dotant de règles en vue d'en garantir la pérennité.

L'attachement au territoire comme facteur de développement

L'accroissement progressif des ambitions de la démarche GSF, au rythme du renouvellement du label, tous les six ans, a conduit à franchir une nouvelle étape en 2022. Le programme d'action s'étend désormais sur un petit territoire de projet de 420 km², soit cinq fois la surface de Paris *intramuros*... pour moins de 4 000 habitants répartis dans douze communes. Son contour, issu d'une concertation locale, principalement avec les élus municipaux, correspond véritablement à un objet d'attachement partagé, le Morvan des Sommets. Une clé de réussite de la démarche est donc de parvenir à constituer les

habitants de ce territoire en une communauté patrimoniale active, en surmontant le découpage administratif qui le répartit sur deux départements et trois communautés de communes.

L'implication progressive d'un nombre croissant d'acteurs de la recherche résulte pour partie de la nécessité de réunir des moyens pour prendre en compte les enjeux du territoire dans leur diversité. Une impulsion déterminante a été donnée dans les années 2010 par une équipe d'anthropologues issue du Laboratoire d'excellence (LabEx) Innovation et territoire de montagne (Grenoble), dont l'intervention a aidé à identifier les motifs d'attachement partagés et à révéler un motif déterminant, le réseau exceptionnellement dense, mais négligé, de chemins ruraux, dont la mise en valeur, très mobilisatrice, fait désormais l'objet de la contribution du GSF à un projet de recherche-action relatif au développement

4. Pour une approche synthétique, voir Laura Fernandez Rodriguez, « L'hymne au local de Bruno Latour », *La Gazette des communes*, 10 octobre 2022 : <https://www.lagazettedescommunes.com/748075/bruno-latour-en-situation-de-crise-il-faut-redecrire-son-territoire/> (consulté le 20 mars 2024).

5. Elinor Ostrom, *La gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles* [1990], De Boeck Supérieur, coll. « Planète en jeu », 2010, 301 p.

Vue de l'exposition « Portrait de territoire : le pays du Beauvray », présentée au musée de Bibracte durant les saisons 2020 et 2021, avec le dispositif central mobilisant le regard croisé de scientifiques sur le territoire (conception : ON-SITU).





© Ninon Bonzom

Illustration de Ninon Bonzom extraite du *Carnet d'arpentage de Glux-en-Glenne* (2020).

6. SECReTour est un projet transformateur visant à mettre le tourisme culturel au service du développement durable. Il cherche à promouvoir le tourisme culturel durable en renforçant les communautés locales, en élaborant une approche du tourisme équitable, créatif et durable, et en testant divers cas pilotes européens.

du tourisme rural soutenu par le programme Horizon Europe, *Innovative Cultural Tourism in European peripheries* (INCULTUM, 2021-2024), avec un nouveau développement, SECReTour⁶ (2024-2026), qui s'attachera plus spécialement à explorer la pertinence du concept de communauté patrimoniale territoriale, y compris dans ses implications pratiques en tant que facteur propice au déploiement d'un dispositif d'entreprenariat de territoire.

Au cœur du projet : les acteurs locaux

Le levier culturel et artistique est déployé pour conforter la communauté patrimoniale, en contribuant à la fois à une vision partagée des ressources et des enjeux du territoire fondée sur des connaissances objectivées apportées par les experts et les savoirs « situés » des habitants eux-mêmes, et à une mise en récit du territoire qui puisse renforcer la cohésion de

la communauté et son désir d'agir. Ce levier utilise principalement deux dispositifs qui s'appuient sur le réseau de chemins considéré comme une vaste scène ouverte : des *Carnets d'arpentage* élaborés lors de résidences par un collectif de paysagistes à partir de la parole des habitants recueillie long des chemins ; et des *Balades attentionnées* à thème conçues avec les communautés villageoises, croisant paroles d'experts

Chantier de bénévoles pour la restauration du mur bordier d'un chemin désaffecté sur les pentes du mont Beuvray.



© Bibracte/Antoine Maillet, 2023, n° 141239



© Jean-Luc Luyssen

et paroles d'habitants, et mobilisant des interventions artistiques destinées à déplacer le regard. Ce dispositif a jusqu'à présent été surtout financé par le programme européen Liaison entre action de développement de l'économie rurale (LEADER) destiné à favoriser l'émergence de projets collectifs en milieu rural, avec un complément de l'État (ministère de la Culture et ministère de la Transition écologique).

Les enjeux forestiers et agricoles sont pris en compte dans le cadre de deux actions parallèles qui émergent au Partenariat européen d'innovation pour l'agriculture et la foresterie (PEI-AGRI), un dispositif appuyé sur le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) qui est mis en œuvre à l'échelon régional, comme le programme LEADER. L'approche par le paysage est résolument mise en avant pour créer un espace de concertation dans le premier cas, identifier des zones d'expérimentation prioritaires dans le second.

La prise en compte de l'enjeu fondamental de l'eau, commun par excellence, a quant à lui obligé à des candidatures répétées avant d'être retenue par un appel à projets lancé en 2022 par l'Agence nationale de la recherche en vue d'aider au développement de la Science avec et pour la société (SAPS). Sous l'acronyme COUDRIER, cette action consiste à croiser différentes expertises de la ressource en eau (hydrogéologie, climatologie, histoire et archéologie) avec les savoirs locaux, à partir d'une enquête qui se fonde une fois encore sur des entités paysagères cohérentes, en l'occurrence des micro-bassins-versants qui illustrent la diversité des scénarios du territoire en matière de nature et de gestion de la ressource.



© Jean-Luc Luysse

Intervention du collectif Les 400 mètres lors d'une balade attentionnée à Villapourçon, dans le cadre de l'édition 2022 des « Entretiens de Bibracte », *Dans les prés !*

Dans toutes ces approches thématiques, on a le souci de mettre les acteurs locaux au centre des dispositifs de recherche-action, sous la forme de groupes de travail animés par un membre de l'équipe opérationnelle du GSF, avec des objectifs de montée en compétences et de définition de projets concrets, comme la mise en place d'une stratégie de tourisme itinérant ou la structuration de l'offre alimentaire que les paysans peuvent proposer aux visiteurs du territoire.

Conclusion

Au total, le dispositif à l'œuvre en 2024 peut à bien des égards être considéré comme un laboratoire vivant (*Living Lab*) dont l'objectif est d'explorer la capacité de la démarche paysagère à aider à la mise en place d'un projet de territoire durable et inclusif grâce au déploiement d'un mode ouvert d'innovation⁷. La principale réserve que l'on discerne pour prétendre à cette appellation est sa précarité financière, son économie étant quasi uniquement fondée sur des ressources publiques acquises, non sans efforts, auprès d'appels à projet, sa stratégie de projet-processus étant de ce fait subordonnée aux aléas budgétaires. Le principal défi des années à venir est bien de créer les conditions d'une pérennisation du dispositif. Faute d'espérer encore que les appels à projet cessent d'être la forme privilégiée de soutien public à l'innovation territoriale, avec un impact par nature très limité dans le temps, il s'agit de tenter de mieux articuler l'action des acteurs économiques pour produire plus de richesse au service du commun territorial. ■

7. Arnaud Caillerez, Steve Joncoux et David Guimont, « Les *Living Labs* : une approche facilitant les innovations sociales, le développement des territoires et des communautés », *Interventions économiques*, n° 68, 2022, p. 4-12 : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.17070>



Concert du quatuor Léonis dans l'étable de la ferme du Rebout (Saint-Léger-sous-Beuvray) lors de l'édition 2022 des « Entretiens de Bibracte », *Dans les prés !*